



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 septembre (26 septembre 2023), à 20h30,
Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2023

Présent(e)s : ANTIER Pierre, BORNOT-FAIVRE Carine, GUERRET Laurent, GUYOT David, MARTY Paule,
NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, VERNET Corinne

Absent excusé : BLONDEAU-BOZON Sophie, GORSE Cyril, LAUBEPIN Ivan, NAUDIN Martine, ROUSSET
Ghislain (donne pouvoir à NOBLET Patrick), TACCHINI Olivia

Secrétaire de séance : Paule MARTY

Nombre de conseillers : Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 9 - Votants : 10

ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 8 septembre 2023

Pour : Unanimité

Urbanisme

1) Point sur les dossiers en cours

Déclaration Préalable	Division Parcelle	Accepté	GADANT Bastien
Déclaration Préalable	Panneaux Photovoltaïques	En cours	Non Communicable
Déclaration Préalable	Division Parcelle	En cours	Non Communicable
Déclaration Préalable	Division Parcelle	En cours	Non Communicable

Affaires Générales

2) Délibération : Démission d'un adjoint

M. le Préfet ayant accepté la démission de M. Laurent Guerret en date du 15 septembre 2023,
il convient de pourvoir à son remplacement avant le 30 septembre 2023

M. le Maire ayant exposé au Conseil Municipal les différentes options possibles, Il est proposé
de pourvoir à nouveau le poste.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures :

- Mr ROUSSET Ghislain a fait parvenir une lettre de candidature
- Mr ANTIER Pierre se présente également

Ayant procédé au vote à bulletin secret, M. ROUSSET Ghislain est élu au 1^{er} tour avec 7 voix
(majorité absolue à 6) contre 3 voix à M. ANTIER Pierre.

Mr GUERRET indique préfère se retirer de la commission bois pour se consacrer plutôt aux
bâtiments

Il est proposé de créer des groupes what's app pour chaque commission afin de faciliter les
échanges.



- 3) Délibération : Election d'un nouvel adjoint et fixation du montant des indemnités
M. le Maire propose au conseil de maintenir les indemnités des élus aux mêmes montants que ceux votés en début de mandat.

Pour : Unanimité

Indemnité mensuelle allouée à :	Fonction	Taux (En % de l'indice 1027)	Indemnité brute (en euros)	Date de la délibération (*)
Mr GUYOT David	Maire	33	1348.35	05/06/2020
Mr NOBLET Patrick	Adjoint	10.70	437.19	05/06/2020
Mme MARTY Paule	Adjointe	10.70	437.19	05/06/2020
Mme BORNOT-FAIVRE Carine	Adjointe	5.35	218.59	05/06/2020
Mr ROUSSET Ghislain	Adjoint	5.35	218.59	26/09/2023
Total mensuel :			2 659.91 €	

- 4) Délibération : Prise en charge des frais de déplacement de Mr le Maire dans le cadre d'un mandat spécial : « Congrès des Maires AMJ-AMF »
M. le Maire expose qu'il s'est inscrit au déplacement organisé par l'AMJ dans le cadre du salon annuel des Maires de France à Paris du 21 au 23 novembre 2023. Il pense intéressant, en cette année de mi-mandat, de participer à un tel événement afin de pouvoir se projeter et rencontrer de nouveaux interlocuteurs à l'heure où nous entamons des projets d'envergure pour la commune.
Il est proposé au conseil de donner mandat spécial à M. le Maire pour se rendre au congrès et permettre ainsi le remboursement d'une partie de ses frais de déplacement de manière forfaitaire et dans la limite du montant des indemnités journalières allouées à cet effet aux fonctionnaires de l'Etat.

Pour : Unanimité



- 5) Délibération : Délibération autorisant le Maire à déposer des demandes de subvention :
M. le Maire expose que les dossiers de demande de subventions doivent être déposés cette année avant le 30 novembre.

Dans cette optique, des devis ont été demandés afin de réaliser de travaux d'amélioration thermique sur la Mairie – Salle des fêtes et sur le T4 de la poste.

➤ Rénovation Salle des fêtes

Après présentation des devis reçus, il demandé au conseil municipal, il est proposé au conseil de valider le plan de financement suivant et d'autoriser le Maire à demander des subventions :

<i>Poste</i>	<i>Dépenses HT</i>	<i>Recettes</i>
Changement huisseries Salle des fêtes	21258.50 €	
Remplacement vélux Salle des fêtes et pose rideaux intérieurs/extérieurs	2450.00 €	
Isolation Combles Bâtiment Mairie – Salle des fêtes	11076.99 €	
Etat		10435.65 €
DETR 30 % Département		6957.00 €
Aides aux territoires 20 % Commune		17 392.84 €
Autofinancement		
Total	34 785.49 €	34 785.49 €

Pour : Unanimité

- Rénovation T4 de la poste
En attente de devis complémentaires.

- 6) Vente d'un terrain communal

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il a été contacté par un acheteur potentiel concernant la parcelle ZI 209. Il rappelle au conseil que la commune avait préempter ce terrain, situé en Zone Artisanale, afin d'y favoriser l'implantation de petites entreprises génératrices d'emplois.

La demande reçue s'inscrivant complètement dans le cadre de cette motivation, il est proposé au conseil de vendre cette parcelle, au même montant que celui déboursé par la commune pour son acquisition, soit 21.0000 euros

Pour : Unanimité

- 7) Délibération autorisant le Maire à adhérer à un groupement d'achat pour l'électricité

M. le Maire expose que la commune fait partie d'un groupement de commande pour l'achat pour l'électricité piloté par le SIDEC du Jura et le SIEEN.



Le SIDEC commençant à négocier avec les différents fournisseurs pour la prochaine période allant du 01/01/2026 au 31/12/2028, il convient aujourd'hui de savoir si la commune souhaite renouveler son adhésion.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de valider et l'adhésion et d'autoriser le Maire à signer la convention et tous document relatif à cette affaire.

Pour : Unanimité

Bois et forêts

8) Délibération : destination des coupes de bois année 2024

M. Le Maire présente au conseil les coupes proposées à l'exploitation par le garde pour l'année 2024.

Proposition des coupes pour l'exercice 2024			
Parcelle / Unité de Gestion	Surface	Type de coupe	Observations
1af	3.03	Amélioration feuillue	En blocs façonnés
2af	4.57	Amélioration feuillue	En blocs façonnés

Pour : Unanimité

Questions diverses

9) Retour sur les diverses réunions

Poste : présentation des possibilités offertes aux collectivités.

Concernant un éventuel réseau de chaleur, la Poste peut nous assister sur le montage des dossiers CEE au niveau des raccordements. (66.000 euros / branchement)

OCA :

Retour sur les jeudis de pays.

Tout le monde est content de l'opération et souhaite recommencer (producteurs, élus, associations).

Mme MARTY propose une commission « marchés et jeudis de pays » afin de pointer les choses à améliorer.

3 dates supplémentaires seraient prévues en 2024 en débutant la saison au jeudi de l'ascension. Bletterans ne conserverait que le jeudi de la mi-septembre.

Cela élargirait la proposition à 5 communes supplémentaires (du fait des dates libérées par Bletterans).

Le cahier des charges sera plus conséquent que l'an passé et les communes ayant joué le jeu cette année seront prioritaires pour 2024.

20h35 arrivée de Mr GORSE Cyril



10) Questions diverses

SOGETREL : les travaux ont repris sur la commune un terrain d'accord ayant été trouvé dans le désaccord entre la commune les entreprises Prisme et Sogetrel.

Le déploiement prévu 4^{ème} trimestre 2024

Téléphonie : pour vérifier quel opérateur offre la meilleure couverture en fonction de votre adresse vous pouvez utiliser : Cartoradio ou degrouptest.

Transport scolaire : pour les lycéens, les 2 arrêts seront rétablis à compter du 27 septembre.

Affouage :

M. ANTIER Pierre revient sur la question de l'application du règlement affouage. Il demande un vote pour l'application des amendes.

Le Conseil Municipal indique qu'il a déjà voté pour la mise en place dudit règlement et juge inutile de procéder à un vote sur la question. Il indique que celui-ci doit être appliqué.

Contrôle des bâtiments en cours :

A priori pas de souci particulier à noter.

Il faudrait reprendre les contrôles de sécurité des années précédentes afin de procéder à l'application des mesures préconisées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

La Secrétaire, Paule MARTY

Le Maire, David GUYOT

